

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES

—

SESSION 2017

—

COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

(Classes de première ES, L et S)

Durée : 6 heures

—

SUJET :

**L'intégration des territoires de la France à l'Union européenne et au monde.
Vous appuierez votre développement sur des exemples de votre choix.**

Les documents suivants peuvent être utilisés pour appuyer le raisonnement dans la dissertation.

Document 1 : L'axe Seine au sein de l'Union européenne et du monde

Document 2 : Répartition des eaux maritimes sous juridiction française (mer territoriale et ZEE) dans le monde

Document 3 : Paris est de plus en plus attractive à l'échelle mondiale

Document 4 : Le territoire du pôle de compétitivité Aerospace Valley

Document 5 : L'aéroport de Paris-Charles de Gaulle

Document 5a : L'aéroport de Paris-Charles de Gaulle présenté par la compagnie Air France

Document 5b : Plan de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle

Aucun fond de carte n'est fourni mais le candidat peut réaliser dans le corps du devoir des schémas aux échelles de son choix.

Consignes aux candidats

- Ne pas utiliser d'encre claire
- N'utiliser ni colle, ni agrafe
- Numéroter chaque page en bas à droite (numéro de page / nombre total de pages)
- Sur chaque copie, renseigner l'en-tête + l'identification du concours :

Concours / Examen : CGL

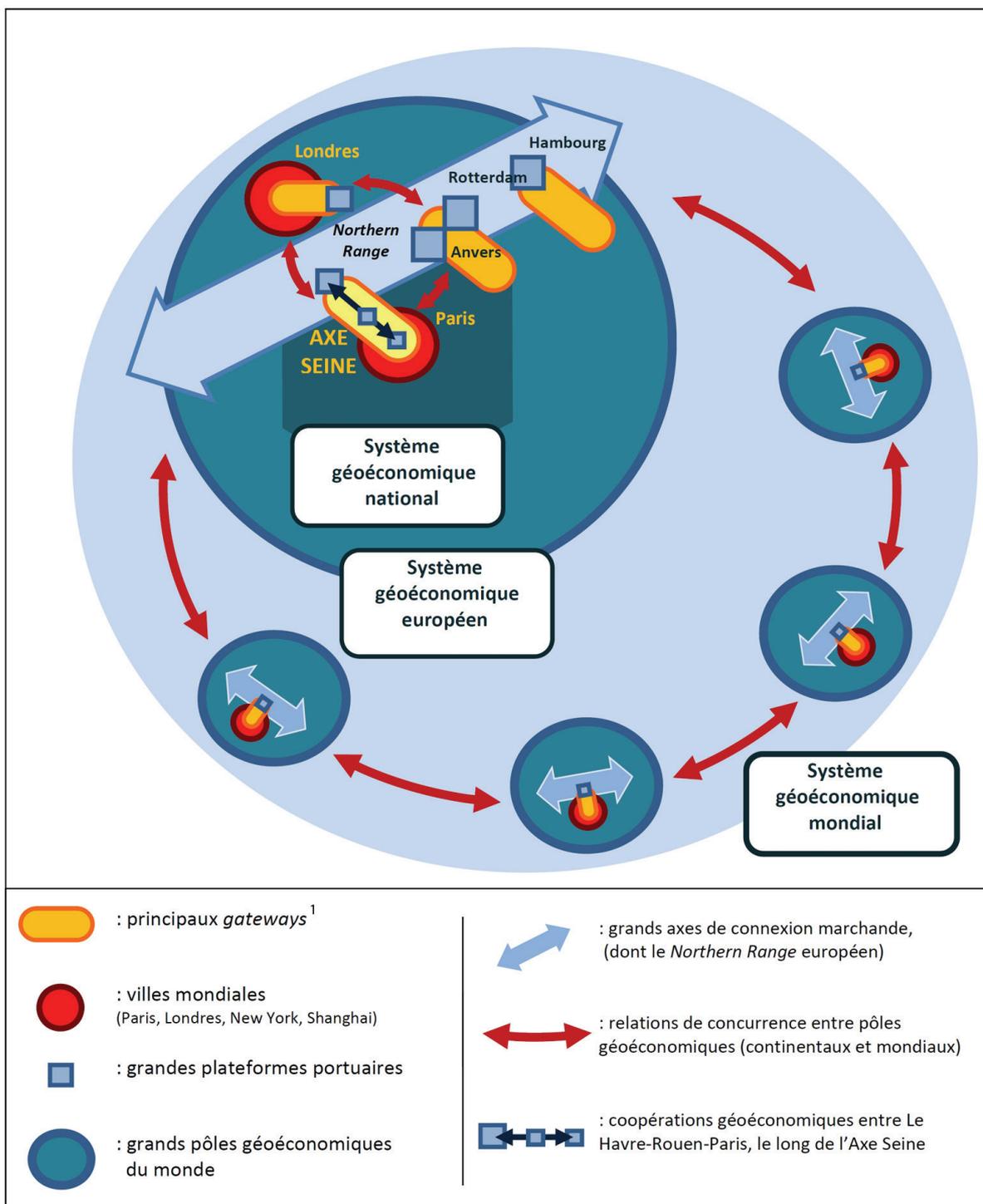
Section/Spécialité/Série : GEOGR

Epreuve : 00101

Matière : GEOG

Session : 2017

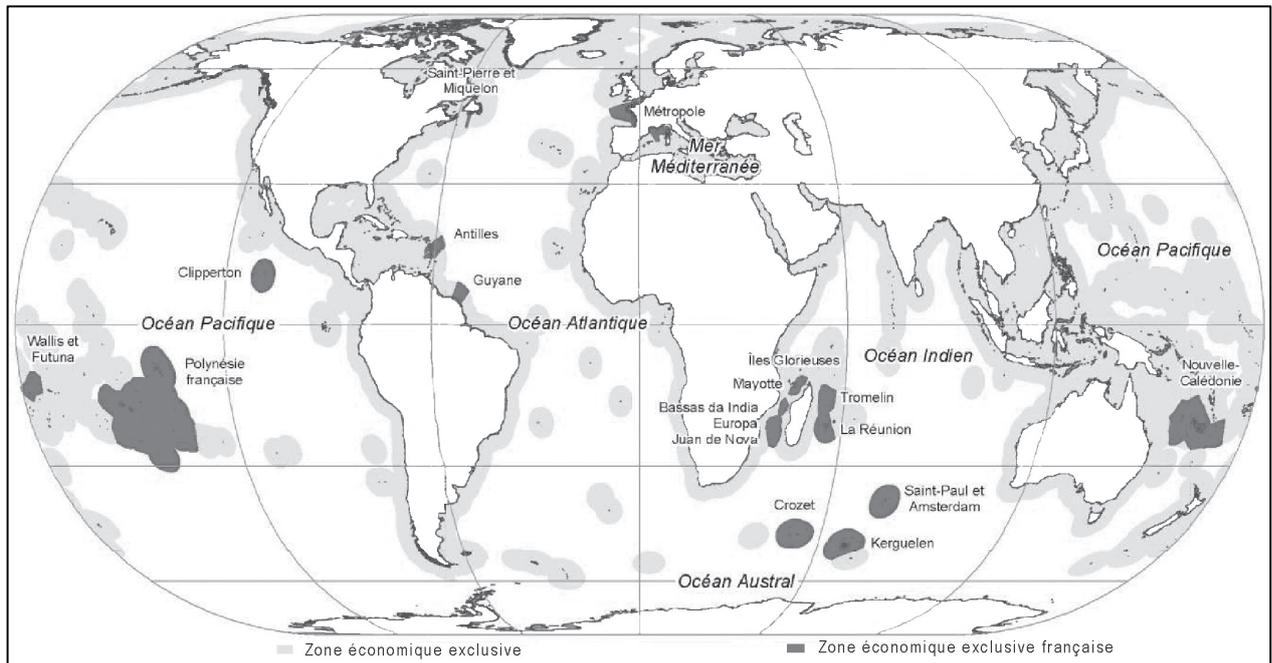
Document 1 : L'axe Seine au sein de l'Union européenne et du monde



Source : Arnaud Brennetot, Michel Bussi et Yves Guermond, « Le Grand Paris et l'axe Seine », *Métropoles* [En ligne], 13 | 2013, mis en ligne le 01 décembre 2013 - <http://metropoles.revues.org/4788>

¹ gateway : porte d'entrée, fonctionne en interface entre la région métropolitaine et le système monde

Document 2 : Répartition des eaux maritimes sous juridiction française (mer territoriale et ZEE) dans le monde



Source : « Maritimisation : la France face à la nouvelle géopolitique des océans » *Rapport d'information n°674 (2011-2012)* - J Lorgeoux et A Trillard au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées - <http://www.senat.fr/rap/r11-674/r11-67411.html>

Document 3 : Paris est de plus en plus attractive à l'échelle mondiale

Paris se classe à la quatrième place des grandes villes les plus attractives au monde, soit une progression de deux places par rapport au précédent classement établi, en 2014, selon une étude du cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC) publiée mercredi 7 septembre.

« Paris a une performance très homogène, elle est la seule métropole classée dans le top 10 dans neuf familles de critères sur dix, ce qui démontre une solidité très importante », a déclaré à l'Agence France-Presse Fabien Goffi, associé secteur public chez PwC France.

Trente villes étaient en compétition pour ce classement des « Cities of opportunity 2016 » du cabinet de conseil. Londres prend la tête du classement, devant Singapour, Toronto, Paris et Amsterdam. [...]

La capitale française est première ex aequo avec New York pour la qualité de vie. Elle se distingue également en tant que lieu d'accueil, avec ses infrastructures destinées aussi bien aux touristes de loisirs que d'affaires.

En revanche, la Ville Lumière perd sa position de chef de file pour son capital intellectuel et d'innovation. Elle ne décroche que la troisième place.

Paris est pénalisée par le manque d'attractivité de son environnement économique. Elle est ainsi en queue de peloton pour les critères de croissance du PIB (25^e) et croissance de l'emploi (28^e).

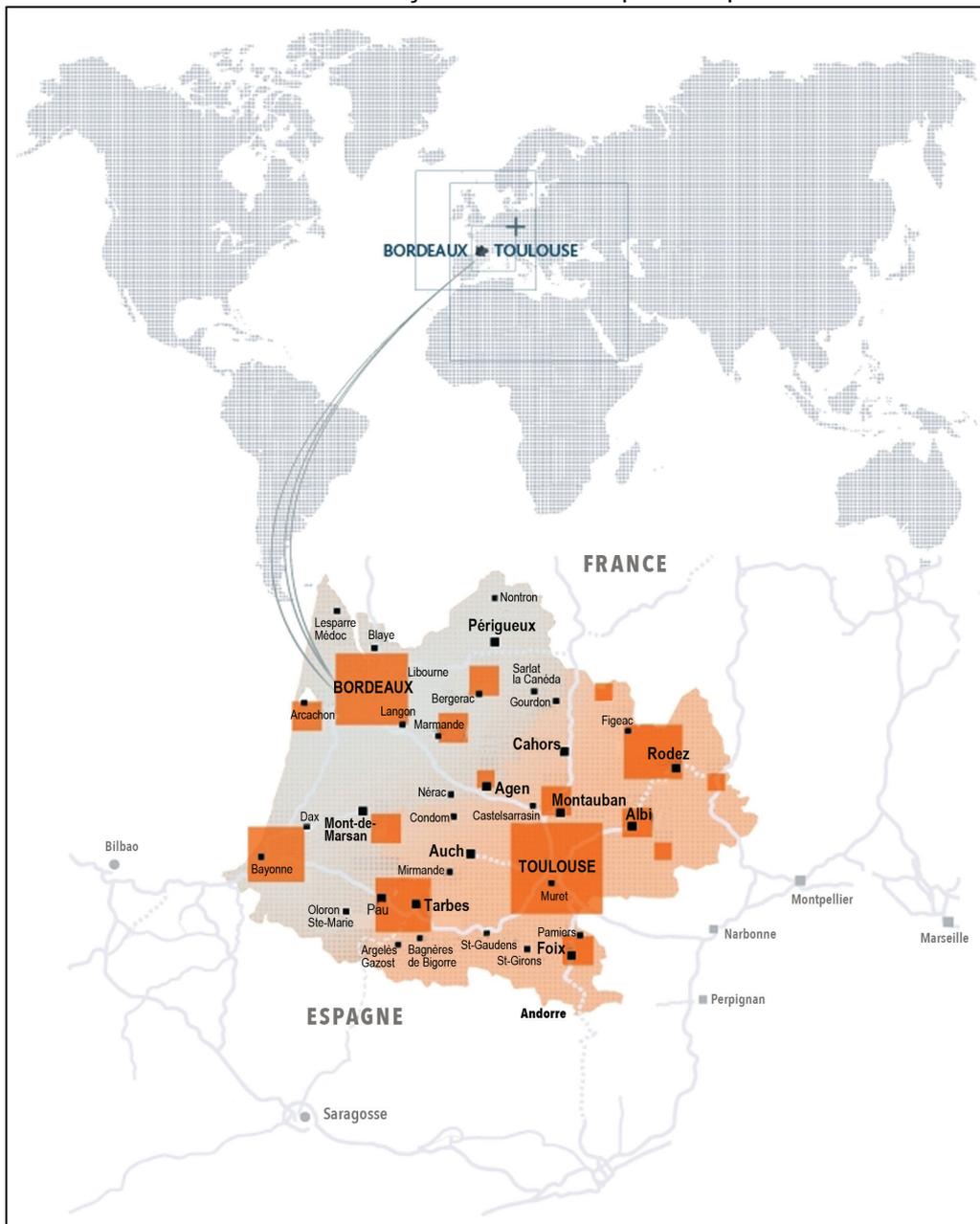
Autre point noir, elle figure à la quatrième place des villes les plus chères, aussi bien pour les ménages que pour les entreprises.

Source : *Le Monde avec l'AFP*, 07/09/2016 - <http://www.lemonde.fr>

Document 4 : Le territoire du pôle de compétitivité Aerospace Valley

Le pôle de compétitivité mondial Aerospace Valley associe les régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie, constituant ainsi le premier bassin d'emplois européen dans le domaine de l'aéronautique, de l'espace et des systèmes embarqués :

- 130 000 emplois industriels
- 1 600 établissements
- 1/3 des effectifs aéronautiques français, plus de 50% dans le domaine spatial
- 8 500 chercheurs
- Deux des trois Grandes Ecoles françaises aéronautiques et spatiales



Source : D'après le Site Internet du Pôle Aerospace Valley – <http://www.aerospace-valley.com/page/le-territoire>

Document 5 : L'aéroport de Paris-Charles de Gaulle

Document 5a : L'aéroport de Paris-Charles de Gaulle présenté par la compagnie Air France

Air France exploite à Paris-Charles de Gaulle le hub le plus puissant d'Europe en termes de correspondances et y propose plus de 18 000 opportunités de correspondance entre le long-courrier et le moyen-courrier, ou vice-versa, en moins de deux heures.

A Paris-Charles de Gaulle, le programme des vols d'Air France est organisé en six plages de rendez-vous, soit six vagues d'arrivées et de départs, étalées tout au long de la journée pour permettre un maximum de correspondances dans un délai le plus court possible.

Contrairement à d'autres plates-formes européennes, Paris-Charles de Gaulle présente un fort potentiel de développement. L'une des grandes forces de cette plate-forme est de ne pas être saturée, et d'être en expansion pour anticiper les évolutions à venir. Le terminal 2 de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle s'est doté en 2012 d'un nouveau satellite, qui offre 16 points de stationnement avion supplémentaires.

LES DEUX HUBS DU GROUPE RELIES ENTRE EUX

Un « hubway », c'est-à-dire 12 vols quotidiens cadencés, relie entre eux les hubs de Paris-Charles de Gaulle et d'Amsterdam-Schiphol.

Le réseau d'Air France et de KLM [...] offre 232 destinations. Les réseaux d'Air France et de KLM sont complémentaires pour relier plus efficacement l'Europe au reste du monde. [...]

A PARIS-CDG, LE RESEAU AIR FRANCE CONNECTE AU RESEAU TGV

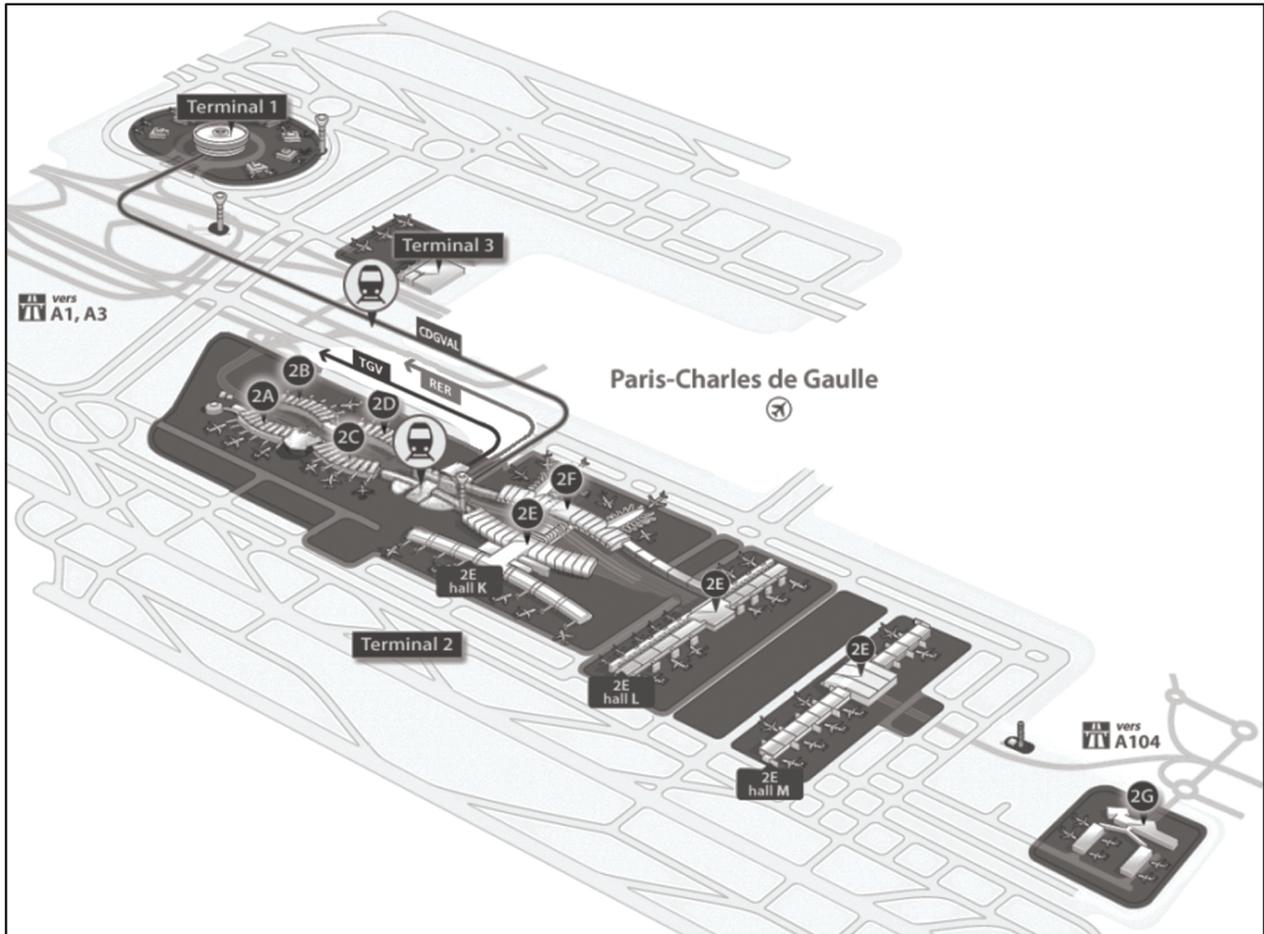
Air France capte également des trafics en correspondance train / avion grâce à la présence, au cœur de son hub, de la gare Aéroport Roissy-Charles de Gaulle desservie par les TGV, par la SNCF vers Bruxelles, ainsi que par le réseau express régional (RER).

Un accord de partenariat entre Air France et la SNCF permet aux deux entreprises de proposer des correspondances directes entre les escales de la Compagnie et les villes suivantes : Angers, Le Mans, Strasbourg, Lille Europe, Lyon-Part-Dieu, Nantes, Poitiers, Tours-Saint-Pierre-des-Corps.

Source : « Paris-CDG le hub le plus performant d'Europe » site internet de l'entreprise Air France - page consultée le 29 septembre 2016 - <http://corporate.airfrance.com/fr/la-compagnie/hub/paris-cdg-le-hub-le-plus-performant-deurope/>

Note : Groupe Air France-KLM est une alliance de plusieurs compagnies aériennes dont Air-France (compagnie française) et KLM (compagnie néerlandaise).

Document 5b : Plan de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle



Source : Site internet CDG Facile – Paris-Charles de Gaulle – site construit par un salarié d'une compagnie aérienne pour regrouper les informations utiles pour l'utilisateur de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle - <http://cdgfacile.com/guide-de-laeroport/plans-aeroport-roissy-charlesdegaulle/>